

DEC192673INSU

Décision portant nomination de Monsieur Jérôme GATTACCECA aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7330 intitulée « Centre européen de recherche et d'enseignement de géosciences de l'environnement » (CEREGE).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7330 intitulée « Centre européen de recherche et d'enseignement de géosciences de l'environnement » (CEREGE) ;

Vu la décision DEC191950INSU en date du 30 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Jérôme GATTACCECA aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°7330 intitulée « Centre européen de recherche et d'enseignement de géosciences de l'environnement » (CEREGE) ;

Vu l'accord des tutelles ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité National de la Recherche Scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2020, Monsieur Jérôme GATTACCECA, Directeur de Recherche 2^{ème} classe au CNRS est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC171276DGDS portant notamment renouvellement de l'UMR7330.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **17 JAN. 2020**


Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT